



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 94019

Texte de la question

M. Sauveur Gandolfi-Scheit attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes des syndicats d'enseignants concernant le nombre réduit de poste dans l'académie de Corse prévu par la carte scolaire 2016-2017. Depuis 4 ans, près de 14 000 postes ont été ventilés dans toutes les académies. L'académie de Corse n'a pas bénéficié dans la gestion globale des dotations en postes budgétaires de 2012 à 2016 du premier degré de la même bienveillance accordée à toutes les autres académies. En 2015, 2 511 postes créés dans le premier degré dont 8 pour la Corse. En 2016, 3 185 postes créés dont 5 pour la Corse. Les conséquences directes de cette sous-dotation sont des fermetures de classes et plus particulièrement dans le rural. Il lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet. La Corse doit pouvoir garder autant ses écoles rurales qu'urbaines, la démographie des élèves augmente il faut que les postes d'enseignants en face de même il en va du droit à la réussite de tous les élèves insulaires et de la métropole. 60 000 postes doivent être créés d'ici 2017. La Corse ne peut rester le parent pauvre de cet effort national.

Données clés

Auteur : [M. Sauveur Gandolfi-Scheit](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94019

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2112

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)